

# **RAPPORT DU JURY**

## **EXAMEN PROFESSIONNEL DE PASSAGE EN ENQUÊTEUR DE CATÉGORIE 1**

### **Session 2022**

Ce rapport du jury a été rédigé à partir des contributions des membres du jury, qu'ils en soient remerciés.

## Table des matières

1. Le déroulement de l'examen.....	3
2. L'épreuve.....	4
3. Les principaux enseignements de la session 2022.....	5
4. Les conseils aux futurs candidats.....	5
5. Formation et préparation.....	6
6. Données Statistiques.....	7

# 1. Le déroulement de l'examen

En 2022, 40 candidats se sont inscrits à l'examen soit deux fois plus qu'en 2021. On retrouve le même ordre de grandeur d'inscrits qu'en 2020 où l'on comptait 35 candidats. Cette année<sup>1</sup> là, la population éligible avait aussi augmenté (+ 27 %) en raison de l'élargissement des conditions d'ancienneté permettant une inscription à l'examen. Les mêmes causes ont cette année produit le même effet : l'inscription à l'examen<sup>2</sup> devient possible, à partir de la session 2022, après 6 ans d'ancienneté (au lieu de 10 ans auparavant).

Cet élargissement a permis à 356 enquêteurs de pouvoir s'inscrire cette année, alors qu'ils n'étaient que 238 à pouvoir le faire en 2021. C'est une hausse de près de 50 % du public éligible.

L'augmentation du nombre d'inscrits est sans doute également le fruit d'une large communication faite, depuis trois ans, par les chefs de Dem et de sites Prix auprès de leur réseau d'enquêteurs pour favoriser les candidatures.

Si le nombre d'inscrits a augmenté en 2022, le taux d'inscription par établissement reste très hétérogène. Dans 7 des 24 établissements régionaux il n'y a eu aucun inscrit. Ailleurs, le taux d'inscription varie de 3,1 % pour l'établissement de Saint-Quentin en Yvelines (DR Île-de-France) à 33,3 % à Toulouse (DR Occitanie). L'effort de communication sur la voie de promotion qu'offre cet examen est donc à poursuivre.

Sur les 40 candidats inscrits, 37 se sont présentés à l'oral.

Les oraux se sont déroulés les 17, 18, 19 et 20 octobre 2022 en présentiel à Montrouge pour les membres du jury ainsi que pour les candidats à l'exception de certains candidats notamment des domiens qui ont passé l'oral dans leur établissement.

Le jury a retenu 13 lauréats conformément à la décision du 29 août 2022 signée par le Directeur général de l'Insee, fixant le nombre de places pour cet examen.

Au final, la moyenne des 13 candidats admis est de 16,48.

Le dernier candidat admis a obtenu la note de 15,40.

L'année 2022 marque un retour à des sessions moins perturbées par la crise sanitaire.

Le jury a choisi, comme l'an dernier de garder des trinômes d'examineurs alors que les oraux étaient, les années auparavant, assurés par des binômes. Afin de ne pas perturber les candidats par un nombre plus important de personnes lui faisant face, le jury a déterminé un rôle spécifique à chaque membre : un interrogateur principal, un interrogateur secondaire et un observateur qui n'intervient pas lors de l'entretien mais est là pour prendre des notes et s'assurer que l'oral se déroule comme attendu. Les candidats sont informés de cette répartition des rôles.

De l'avis de l'ensemble du jury ce fonctionnement est préférable à un fonctionnement en binôme, car il permet aux interrogateurs de se concentrer entièrement aux échanges avec le candidat. Il génère cependant un travail de préparation plus lourd, chacun ayant plus de dossiers à examiner. L'augmentation du nombre de candidats, si elle se confirme dans les années futures nécessitera une augmentation du nombre de membres du jury pour pérenniser ce mode de fonctionnement.

Après chaque journée a eu lieu un récapitulatif sur le déroulement de la journée permettant aux membres du jury d'échanger et de faire un point.

1 Décision modificative n°2019\_43786\_DG75\_C901 du 16 décembre 2019 permettant au 1er janvier 2020, aux enquêteurs en CDI de passer l'examen d'enquêteur de catégorie 1 dès lors qu'ils ont 10 ans d'ancienneté (12 ans dans la précédente version de la circulaire).

2 Décision modificative n° 2021\_27444\_DG75-C901 du 8 décembre 2021 permettant au 1er janvier 2022, aux enquêteurs en CDI de passer l'examen d'enquêteur de catégorie 1 dès lors qu'ils ont 6 ans d'ancienneté

## 2. L'épreuve

Comme défini par les textes en vigueur, l'examen, d'une durée de trente minutes, se déroule en deux parties. Pendant les cinq premières minutes, le candidat présente son parcours professionnel, ses motivations. Puis le jury interroge le candidat lors d'un entretien de vingt-cinq minutes. La présentation faite par le candidat de son parcours ainsi que les questions posées par le jury visent à percevoir les compétences actuelles du candidat, son aptitude à exercer les fonctions d'enquêteur de catégorie 1, ses motivations pour le faire et la connaissance de son environnement professionnel.

L'ensemble repose sur un dossier de reconnaissance des acquis par l'expérience professionnelle (RAEP) transmis par le candidat parallèlement à l'inscription. Rappelons très clairement que le jury n'évalue pas le dossier RAEP en tant que tel. Celui-ci sert de base et de support à l'élaboration du questionnement, ce dernier pouvant être complété au moment de l'oral par des questions que le jury formule après l'écoute de la présentation du candidat. Le dossier RAEP, s'il n'est pas noté, est cependant un élément important de cet examen. Autre précision majeure : le dossier RAEP n'est pas un descriptif de poste. En effet, il doit décrire une réalité (activités et travaux effectivement réalisés) et non une virtualité.

Les jurys successifs enrichissent la grille d'entretien (voir ci-dessous) au fil des années.

La grille d'entretien 2022 :

<p><b>Compétences</b> (savoirs, savoir-faire, savoir-être) Coefficient 23</p>	<p><b>1. La présentation (les 5 premières minutes) ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forme, expression orale (structuration du discours, élocution) ; Respect du temps ;</li> <li>• Fond de la présentation ;</li> </ul> <p><b>2. Connaître les tenants et aboutissants du métier, sa déontologie ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sens, utilité et spécificité des enquêtes et des collectes ;</li> <li>• Confidentialité, qualité, importance et respect du protocole et des délais ;</li> <li>• Connaissance des informations mises à disposition du public sur les enquêtes-ménages et la collecte des prix ;</li> </ul> <p><b>3. Maîtriser les techniques de collecte et les outils associés ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise et mise en œuvre du protocole et des consignes ;</li> <li>• Savoir s'organiser dans son travail individuel, être efficace ;</li> <li>• Être persévérant et tenace ;</li> <li>• Maîtriser les outils informatiques métier et savoir utiliser la messagerie ;</li> </ul> <p><b>4. Faire preuve d'un bon relationnel ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec l'extérieur (respecter les enquêtés, faire preuve de courtoisie et de force de conviction...) ;</li> <li>• Avec ses collègues enquêteurs (transmettre, partager, avoir le sens du collectif...) ;</li> <li>• Avec ses collègues agents de bureau (écouter, rendre compte, alerter...) ;</li> </ul> <p><b>5. Savoir se rendre disponible / savoir faire des remplacements / savoir s'organiser dans le temps / savoir mener plusieurs enquêtes en même temps ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'adapter aux contraintes ;</li> <li>• Savoir s'organiser au sein du collectif ;</li> </ul> <p><b>6. Connaître son environnement professionnel ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Insertion des enquêteurs et de la collecte dans l'organisation (connaissance du cycle de vie des enquêtes, place de l'enquêteur dans ce cycle, connaissance de l'organisation locale de l'Insee) ;</li> </ul>
<p><b>Aptitudes</b> Coefficient 12</p>	<p><b>7. Savoir prendre du recul et avoir de la hauteur de vue ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Esprit critique et d'analyse ;</li> <li>• Compréhension des protocoles ;</li> <li>• Être force de proposition ;</li> </ul> <p><b>8. Être capable d'exercer les fonctions d'expert ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Focus, accompagnement, bilan, formation, aptitudes pédagogiques vis-à-vis des enquêtés ou des enquêteurs ;</li> </ul> <p><b>9. Faire preuve d'adaptabilité et être capable d'être réactif et de prioriser ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'adapter à de nouvelles situations ;</li> <li>• Savoir gérer des activités différentes, y compris en même temps ;</li> <li>• Être réactif ;</li> </ul>

<b>Motivations</b> Coefficient 5	<p><b>10. Identifier ses marges de progression ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître ses marges de progrès ;</li> <li>• Savoir développer ses compétences ;</li> </ul> <p><b>11. Adhérer aux valeurs et à la culture de l'Insee ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Honnêteté intellectuelle ;</li> <li>• Les enjeux juridiques et institutionnels de la confidentialité ;</li> <li>• Esprit de service public ;</li> </ul> <p><b>12. Connaître l'Insee au-delà de son métier ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture d'esprit sur l'Insee ;</li> <li>• L'institution, son rôle et ses composantes ;</li> </ul>
-------------------------------------	--

La grille permet au jury d'évaluer les qualités du candidat au moyen de questions abordant l'ensemble des items de la grille.

### 3. Les principaux enseignements de la session 2022

Le jury a été, cette année, très agréablement surpris par la qualité de nombre de prestations des candidats. Ainsi, les notes des candidats obtenues en 2022 sont en forte augmentation par rapport à celles de l'année précédente. Elles s'échelonnent de 10,00 à 18,05, avec une moyenne à 14,13. Plus de la moitié des candidats ont obtenu une note supérieure à 14,50. Même parmi les candidats qui n'ont pas été admis, plusieurs prestations de qualité ont été observées.

Divers éléments, certainement complémentaires, peuvent expliquer les meilleures prestations des candidats cette année par rapport aux précédentes sessions. Le premier est que les candidats se préparent mieux : cela a été nettement perçu par le jury lors des oraux. Cependant cette préparation est toujours inégale selon les candidats. Elle est pourtant un élément central dans la réussite des uns par rapport aux autres : malgré leurs qualités certains candidats se sont insuffisamment préparés.

A cela s'ajoute cette année une autre explication de la qualité des prestations : les conseils et préconisations des rapports du jury semblent mieux pris en compte.

### 4. Les conseils aux futurs candidats

D'une manière générale, l'exercice de présentation orale a été globalement bien maîtrisé autant sur la forme (bonne oralité) que sur le fond (structuration des informations données). Il faut cependant souligner que la durée du temps de présentation (5 minutes) n'a pas toujours été respectée : c'est dommageable pour les candidats. Le jury a apprécié quand un candidat illustre par des exemples ou des résultats ce qui est mentionné dans son dossier RAEP. Parfois, l'exposé oral s'est limité à un déroulé du dossier, sans plan ni structure et avec peu d'originalité.

Le jury réitère les conseils suivants :

- Le temps imparti à la présentation du parcours professionnel du candidat est de 5 minutes et ce temps doit être respecté.
- Une présentation trop courte ou trop longue est systématiquement pénalisante.
- Les candidats ont tout intérêt à répéter cette présentation en se mettant eux-mêmes en situation.
- La préparation tant à l'exposé qu'à l'entretien est un facteur fondamental pour réussir l'examen. Les échanges avec le jury nécessitent assurance, précision et concision dans les réponses aux questions posées. Là encore, l'entraînement est un élément central.

D'autre part, le jury rappelle qu'il attend une attitude professionnelle du candidat à l'image de celle qu'il doit adopter dans ses activités d'enquêtes. Toute attitude désinvolte est pénalisante.

De plus, les candidats doivent apporter beaucoup de soin à l'élaboration de leur dossier RAEP : comme indiqué précédemment, même si le dossier n'est pas pris en compte dans la sélection des candidats, il sert au jury pour la préparation des questions qui seront posées durant l'entretien. Ce dossier illustrant les activités du candidat, un dossier lacunaire interroge et ouvre plus largement le champ des questions

possibles qu'un dossier précis (attention cependant à rester concis et ne pas être « verbeux ou ennuyeux » !).

L'examen vise à sélectionner, avant tout, les candidats qui sont de bons enquêteurs et sont en capacité d'exercer des fonctions d'enquêteur expert. Les candidats doivent montrer que les compétences nécessaires à leur métier d'enquêteur sont bien acquises. Le jury attend des réponses précises et exactes sur les questions traitant directement du métier d'enquêteur. Ces questions couvrant les premiers items de la grille de questionnement sont porteuses des plus gros coefficients dans la notation. Une réponse lacunaire ou imprécise est forcément pénalisante car, elle laisse penser à une insuffisance du candidat dans l'exercice de son métier. Les candidats doivent savoir montrer leur aptitude à endosser le rôle d'expert : en plus des compétences métier et techniques, dont beaucoup de candidats ont fait preuve cette année, il est nécessaire de démontrer sa capacité à faire des accompagnements, à transmettre ses compétences. Cela passe par la mise en avant de qualités relationnelles et de pédagogie.

Au-delà du cœur de métier, la relative faiblesse des notes obtenues sur les questions traitant de l'environnement professionnel direct montre qu'un effort est encore à produire sur le sujet. L'importance de connaître non seulement l'utilité des enquêtes ou de relevés de prix mais aussi des phases et des différents acteurs qui concourent aux processus est forte et peut faire la différence lorsque, comme cette année, le niveau des candidats est « relevé ». Le jury attend des candidats la connaissance générale des structures locales des établissements auxquels chacun est rattaché. De même, il est primordial pour un enquêteur de connaître la place de son activité dans le processus d'élaboration des statistiques sociales ou économiques. Pour cela, le jury suggère aux candidats de se documenter en mobilisant tous les supports mis à disposition (intranet de l'Insee, actions de communication interne, publications, mementos des enquêtes ménages et prix...).

Les candidats maîtrisent assez bien les tâches qu'ils exercent, mais nombre d'entre eux n'ont pas assez de recul sur leurs travaux et missions ou la finalité de ce qu'ils font. Il est clair que l'environnement professionnel immédiat du candidat doit être bien connu et maîtrisé. Être capable de prendre un peu de hauteur et d'expliquer dans quel contexte plus global s'insère son travail est apprécié. Certains candidats affichent un manque de curiosité sur ce qui se passe en dehors de leur environnement immédiat et la culture Insee reste relativement moyenne pour certains d'entre eux. Une petite « culture d'entreprise » est toujours bienvenue et prouve que l'on s'intéresse à autre chose que le strict environnement professionnel. Pour ce faire, le jury considère la visite régulière du site [insee.fr](http://insee.fr), vitrine de l'Institut pour le grand public et les médias, comme indispensable. A cela s'ajoute l'intranet de l'Insee pour s'informer sur la vie des services et les travaux en cours.

Une des préoccupations du jury est de donner aux candidats un contexte d'épreuve le plus favorable possible : le mode conversationnel et une bienveillance de tous les instants doivent permettre aux candidats de mieux réguler le stress et l'appréhension inhérents aux épreuves de ce genre. Mais cela n'autorise bien évidemment ni le relâchement du langage, ni les familiarités.

## 5. Formation et préparation

Deux séquences de **formation ont été proposées aux candidats** :

- une préparation au dossier RAEP assurée localement par les conseillers professionnels en formation (CPP) ;
- une préparation, à l'entretien avec le jury, assurée par un prestataire externe.

La formation à l'oral a été suivie par 33 des 37 candidats présents à examen. Un seul des 13 admis ne l'a pas suivie.

Pour ce millésime 2022, le jury était composé de 10 membres dont 6 nouveaux. En termes de bilan, comme les années précédentes, **la formation du jury** est jugée importante et indispensable. Elle affermit la

cohésion du groupe, permet de partager le souci de bienveillance et d'équité, de consolider les valeurs communes et de fixer et préciser les objectifs de comportement vis-à-vis des candidats.

## 6. Données Statistiques

NOTA : Ces statistiques portent sur des populations réduites et doivent donc être interprétées avec précaution.

### Origine géographique des candidats inscrits

Candidats inscrits par région	nombre de candidats potentiels	nombre d'inscrits	Pourcentage d'inscrits
DIRAG	42	6	14,3 %
DR AUVERGNE-RHONE-ALPES (Clermont-Ferrand)	7	0	
DR AUVERGNE – RHÔNE-ALPES (Lyon)	23	4	17,4 %
DR BOURGOGNE FRANCHE- COMTE (Besançon)	8	1	12,5 %
DR BOURGOGNE FRANCHE- COMTE (Dijon)	8	0	
DR BRETAGNE	17	0	
DR CENTRE VAL DE LOIRE	9	1	11,1 %
DR CORSE	4	0	
DR GRAND-EST (Strasbourg)	5	1	20,0 %
DR GRAND-EST (Reims)	12	1	8,3 %
DR GRAND-EST (Nancy)	14	1	7,1 %
DR HAUTS-DE-France (Lille)	16	5	31,3 %
DR HAUTS DE France (Amiens)	8	1	12,5 %
DR ILE- DE- FRANCE	32	1	3,1 %
DR NORMANDIE (Caen)	6	1	16,7 %
DR NORMANDIE (Rouen)	14	3	21,4 %
DR NOUVELLE AQUITAINE (Limoges)	5	0	
DR NOUVELLE AQUITAINE (Poitiers)	8	2	25,0 %
DR NOUVELLE AQUITAINE (Bordeaux)	13	1	7,7 %
DR OCCITANIE (Montpellier)	22	3	13,6 %
DR OCCITANIE (Toulouse)	12	4	33,3 %
DR PACA	27	0	
DR PAYS DE LOIRE	10	0	
DR REUNION-MAYOTTE	34	4	11,8 %
<b>Total</b>	<b>356</b>	<b>40</b>	<b>11,2 %</b>

### Origine géographique des candidats reçus

DR/Établissement	Nombre de reçus
DIRAG (Guadeloupe-Martinique-Guyane)	1
DR REUNION-MAYOTTE	1
DR AUVERGNE – RHÔNE-ALPES (Lyon)	1
DR DR BOURGOGNE FRANCHE- COMTE - (Besançon)	1
DR DE BRETAGNE	0
DR CENTRE VAL DE LOIRE	1
DR GRAND-EST (Nancy)	0

DR GRAND-EST (Strasbourg)	0
DR HAUTS-DE-France (Lille)	2
DR HAUTS-DE-France (Amiens)	1
DR NORMANDIE (Caen)	1
DR NORMANDIE (Rouen)	1
DR NOUVELLE AQUITAINE (Poitiers)	1
DR OCCITANIE (Montpellier)	2
DR PACA	0
<b>Total</b>	<b>13</b>

#### Répartition par sexe

Sexe	Candidats potentiels	Candidats inscrits	Candidats reçus	Taux d'inscription	Taux de réussite
Femmes	299	32	9	10,7%	28,1%
Hommes	57	8	4	14,0%	50,0%

#### Répartition par âge

Tranche d'âge (années)	Candidats potentiels	Candidats inscrits	Candidats reçus	Taux d'inscription	Taux de réussite
<=45	47	8	3	17,0%	37,5%
46 – 50	46	4	0	8,7%	0,0%
51 – 55	71	15	4	21,1%	26,7%
56 – 60	78	9	4	11,5%	44,4%
60 ou +	114	4	2	3,5%	50,0%

#### Répartition par réseau

	candidats inscrits	Répartition des inscrits	Candidats reçus	Répartition des reçus	Taux de réussite
Ménages	21	52,5 %	4	30,8 %	19,0%
Prix	2	5,0 %	0	0,0 %	0,0%
Bi-réseaux	17	42,5 %	9	69,2%	52,9%
Total	40	100,0 %	13	100,0 %	

#### Répartition des notes

ÉPREUVE	Min.	Max.	Moy.	< 10	≥10 <15	≥15
Oral	10	18,05	14,13	0	20	17